

RESULTATS DE LA CCP AGENTS CONTRACTUELS 84-16 Automne 2018

La commission consultative paritaire 84-16 (CCP 84-16) s'est réunie ce jour sous la présidence de Sylvie KHATIR (SG/GCRH).

Votre représentant SNNA-FO en CCP 84-16

- **Vincent BACHELIER** : 01.58.09.47.13 / 06.19.21.64.85
vincent.bachelier@aviation-civile.gouv.fr

Mutation : 1 agent s'est porté candidat sur les 6 postes ouverts.

Numéro	Affectation	Lieu	Fonction	Nb	Candidats retenus
109391	SNA/GSO	Mérignac	Formateur en langues	1	Poste non pourvu
109392	DSAC	Paris	Chef de programme	1	Pas de candidat
109393	DSAC	Paris	Chef de programme	1	Pas de candidat
109394	DSAC	Paris	Adjoint au chef de pôle	1	Pas de candidat
109395	SSIM	Athis-Mons	Chef de pôle	1	Pas de candidat
109396	SSIM	Athis-Mons	Chef de pôle	1	Pas de candidat

En question diverse, à la demande de FO, l'administration a fait un point sur l'application de la prolongation du dispositif de titularisation « Sauvadet » pour les personnels contractuels gérés par la DGAC. Les tableaux ci-dessous décrivent la situation des candidats inscrits par corps aux concours réservés pour 2017 et 2018.

(2017) Corps d'accueil	Postes offerts	Inscrits	Admis
ADMINISTRATIFS			
Attachés d'administration	4	3	2
Assistants d'administration	1	1	1
Adjointes d'administration	3	3	3
TECHNIQUES			
IEEAC	30	30	26
TSEEAC	1	1	1
IESSA	---	0	---



(2018) Corps d'accueil	Postes offerts	Inscrits	Admis
ADMINISTRATIFS			
Attachés d'administration	---	0	---
Assistants d'administration	---	0	---
Adjointes d'administration	---	0	---
TECHNIQUES			
IEEAC	4	4	*
IESSA	---	0	---
TSEEAC	---	0	---
Adjointes techniques MTES (Wallis)	14	14	14

(*) Recrutement en cours au 21 septembre 2018

L'application de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire dans la Fonction publique, dite « Sauvadet », aura permis la titularisation de plus de 150 agents contractuels à la DGAC grâce à la mise en place de concours réservés et d'examens professionnalisés. FO, qui a été un acteur central dans la négociation de ce dispositif social, se félicite de l'application concrète de cette mesure au bénéfice des agents concernés qui ont pu intégrer un corps de fonctionnaire. À noter qu'une session supplémentaire sera organisée en 2019 au profit des agents de Wallis.

Du 4 au 6 décembre 2018 se dérouleront les élections professionnelles à la DGAC qui vous permettront d'élire vos représentants en Commission consultative paritaire (CCP) Agents contractuels (AC) 84-16.

Cette commission est importante car elle est compétente sur toutes les questions d'ordre individuel relatif à la situation professionnelle de l'agent (mutation, refus de télétravail, révision de l'entretien professionnel, question disciplinaire, licenciement, ...).

C'est dans cette commission que siègeront vos représentants pour défendre vos intérêts individuels au regard du cadre collectif.

Le SNNA-FO, 1^{er} syndicat chez les agents contractuels, continuera à défendre vos intérêts !

Du 4 au 6 décembre 2018 je vote SNNA-FO !

***Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !***

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Corps :

Affectation :

Adresse professionnelle :

☎ :

Portable :

Email :

A, le.....

Signature

**A renvoyer par fax 05 57 92 84 87, par mail
ou par courrier : SNNA-FO, DSAC/SO, B.P. 70116
33704 MERIGNAC CEDEX**

